

## Le déploiement des MAIA en région :

DIU gestion de cas – 29 janvier 2019

Sophie Le Bris

## 1. Le déploiement des MAIA en Bretagne

### 1. Les modalités de déploiement

- Un **déploiement progressif** depuis 2011, 20 MAIA sont aujourd'hui déployées sur le territoire breton
- Par appel à projets au départ
- Un dispositif développé en lien avec la réflexion ARS sur un niveau intermédiaire de territoire : les **territoires de proximité**.

### 2. La population et le territoire

- Une **population cible en évolution** : PA, PA/PH, polyvalence
- Un territoire des MAIA calqué sur les **dynamiques territoriales**

### 3. Photographie des porteurs

- Des porteurs à profil variés (GCSMS, associations, pays, CD)
- **Un Conseil départemental « porteur »** du dispositif MAIA :
  - Le CD 35 porte un dispositif MAIA à l'attention des PA et des PH (subdélégation de la mission MAIA à des CLIC)
- **Un Conseil départemental (CD 56)** inscrit dans une dynamique de convergence des dispositifs PTA/ MAIA / CLICs ou MAIA Clics étayée par une contractualisation conjointe ARS/CD avec les porteurs de dispositifs d'appui

### — La Démarche d'accompagnement MAIA en Bretagne

6 modules ont mobilisé les acteurs des territoires et en particulier les PTA et les CLICs :

- › Module 1 : Définir le rôle et les fonctions des acteurs de la MAIA
- › Module 2 : Définir le rôle et fonctionnement de la concertation tactique
- › Module 3 : Définir le rôle et fonctionnement de la concertation stratégique
- › Module 4 : Assurer le déploiement du guichet intégré sur chaque territoire
- › Module 5 : Préciser le rôle et le processus de la gestion de cas MAIA en lien avec les autres dispositifs de coordination
- › Module 6 : Dresser le bilan et les acquis de la démarche et définir les perspectives à développer

## La Démarche d'accompagnement MAIA en Bretagne

Menée de 2016 à septembre 2018, elle a permis notamment :

- d'inscrire les instances stratégiques et de concertation dans une dimension plus décisionnelle au travers notamment de la recombinaison de ces dernières,

- de positionner les pilotes MAIA dans la définition d'actions prioritaires sur leur territoire en concertation avec les acteurs au travers de l'élaboration d'une feuille de route territoriale validée en instance stratégique départementale

- d'articuler la prise en compte des situations complexes par les dispositifs de coordination avec la mise en place de commissions de cas complexes et la formalisation d'outils (formulaire d'orientation)

## Présentation détaillée de la démarche

La méthode MAIA avant la démarche

3 mécanismes :



Des outils :

Recours non systématique au Plan de Service Individualisé

Outils d'évaluation : diversité des outils d'évaluation multidimensionnelle utilisés

SI partagé : pas de SI partagé

Existence d'outils de liaison

PwC

Inégalement déployés sur le département

8

## Présentation détaillée de la démarche

La méthode MAIA aujourd'hui, suite aux différents projets menés

3 mécanismes :



Des outils :

Formulaire d'analyse multidimensionnelle (FAM) en cours d'harmonisation entre les MAIA, à partager avec les acteurs

PSI : Recours non systématique au PSI

Outil d'évaluation multidimensionnelle (InterRAI HC)

Gwalenn (1 unique système d'informations partagés)

Une feuille de route territoriale validée en table stratégique

Des partenaires clés dans le contexte de convergence :

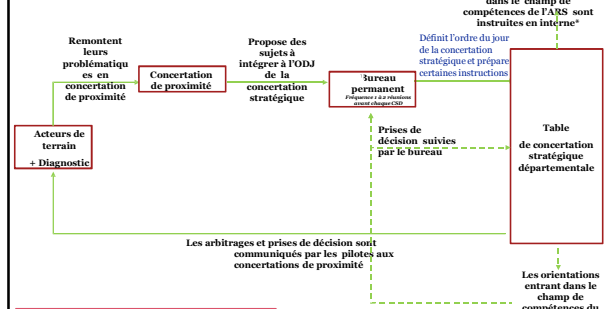
CLIC, PTA, services spécialisés... (en fonction des spécificités territoriales)

PwC

\* En fonction de la taille des territoires et de leurs spécificités

## La concertation stratégique

Le processus décisionnel cible



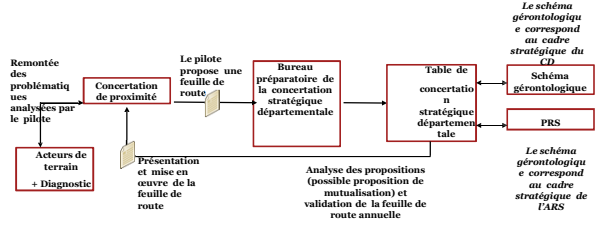
Les arbitrages et prises de décision sont communiqués par les pilotes aux concertations de proximité

\* Les arbitrages finaux de l'ARS et du CD sont communiqués au bureau pour suivi des décisions de la concertation stratégique départementale

Légende

## La concertation de proximité

Le processus de définition de la feuille de route



11

## Présentation détaillée de la démarche

Une démarche participative ouverte à l'ensemble des parties prenantes de l'intégration des services → Un kit régional à destination des pilotes et au service du déploiement des MAIA



PwC

12

## 2. Un déploiement qui s'inscrit dans un processus de convergence des dispositifs d'appui à la coordination territoriale

### Une approche progressive

Un processus de convergence mis en œuvre dès 2017 sous les angles suivants :

- o une coopération structurée CLIC/ PTA/ MAIA
  - o un système d'information commun aux MAIA et PTA
- Une opportunité ouverte en 2018 par la création des nouvelles PTA :
- o volonté partagée de la majorité des acteurs de simplifier le portage et améliorer la lisibilité des dispositifs via un porteur unique des différents dispositifs
  - o Fusion de dispositifs pouvant aller jusqu'à une convergence organisée des missions relevant des PTA, MAIA, CLIC, PAERPA, Plateformes ETP
  - o Une réflexion en cours sur les nouvelles plateformes des TND, à venir sur les PCPE

Confortée par la mesure 17 du plan Ma Santé 2022 « fusion au sein des PTA »

### Situation en Bretagne

Départ.	Portage commun CLIC-MAIA	Portage commun MAIA-PTA	Portage commun MAIA-PTA-CLIC	Portage différencié MAIA ou PTA + autres dispositifs
35	Sur le département			Asso Pays de Rennes (PTA + PAERPA + Plateforme ETP) Pays de Brocéliande (PTA + PAERPA) Pays de Fougères (PTA) Rance Emeraude (PTA)
22		• Asso sur Est Armor • Asso sur Armor Ouest		Pays COB (MAIA) Asso Dinan (MAIA tous publics)
56	• Association sur Pontivy • Pays de Ploërmel		• Asso sur Lorient-Quimper (+ plateforme ETP + MAIA tous publics) • Asso sur Vannes-Auray	
29	GCSMS Morlaix	• Asso sur Nord Finistère • Asso sur Cornouaille		GCSMS Est Cornouaille (MAIA)

### Une convergence à plusieurs niveaux

#### • Stratégique

Instances stratégiques départementales MAIA élargies aux porteurs de PTA.

#### • Organisationnel

#### • Systèmes d'informations :

Un logiciel parcours identique implanté au sein de 2 PTA et 2 MAIA avant déploiement vers toutes les PTA/MAIA et des accès vers les composantes, les professionnels de santé, les établissements, les partenaires (Départements essentiellement).

Expérimentation des services numériques d'appui à la coordination (SNACs) sur trois territoires

#### • Financier: CPOM signés avec les associations porteuses de plusieurs missions pour encadrer ces évolutions, conventions/ avenants financiers et feuilles de route pour les MAIA

### Une convergence à plusieurs niveaux

#### • Accompagnement des acteurs au changement

Soit par un appui méthodologique de chaque promoteur sur le plan des RH ou de l'élaboration du projet organisationnel et de santé pour la constitution des PTA

Soit par un programme collectif d'accompagnement des acteurs, via :

- la démarche d'accompagnement des MAIA ( cf diapo précédente)
- la formation UNRS-EHESP, dont les « stagiaires » étaient « mixés » entre PTA et MAIA.

A noter, une Union régionale des dispositifs de coordination s'est créée en Bretagne (issue de l'URSB) qui associe notamment les PTA et les MAIA, ce qui permet aux acteurs d'avoir un réseau et de se réunir pour travailler des sujets communs

### Deux principes dans les portages communs : continuité et capitalisation des démarches engagées

#### Objectif Premier trimestre 2019 :

- o Un CPOM unique confiant les différentes missions dévolues aux dispositifs qui fusionnent
- o Un CPOM unique et commun avec le Département lorsque le CLIC est également porté par la même association (situation du Morbihan)

#### La cible :

- o une imbrication des missions plutôt qu'une juxtaposition tout en préservant les compétences professionnelles acquises
- o un déploiement des coordinateurs d'appui et gestionnaires de cas au sein d'équipes mixtes, garant d'un accompagnement spécifique des situations les plus complexes
- o Une organisation territoriale et stratégique qui s'ouvre à tous les publics, sans distinction d'âge ou de pathologie

## — Les points de vigilance

-Une lisibilité en progression mais encore perfectible : juxtaposition de dispositifs, notamment PTA, MAIA, PAERPA, PCPE, demain plates-formes TND, utilisant des outils propres : PSI, PPS, PAG, ...

-La multiplicité des scénarios de convergence et l'inscription inégale des départements dans une logique de convergence des dispositifs et d'ouverture à d'autres publics rend difficile l'homogénéisation de la gouvernance, des services rendus et des outils

-Une mise en œuvre empirique de la démarche d'intégration élargie à d'autres publics et nécessairement articulée en ce qui concerne le public des personnes handicapées avec les modalités de fonctionnement de la MDPH, le déploiement des PCPE, la mise en place des plateformes des troubles neuro-développementaux

-Une formation existante pour les gestionnaires de cas et absence de formation pour les coordonnateurs d'appui PTA

19

## — Des questionnements

Des premières interrogations sur l'articulation entre missions d'animation territoriale de certains dispositifs d'appui (MAIA en particulier) ou d'accompagnement des PSL dans leurs organisations et pratiques (mission 3 des PTA), et les futures CPTS

20